

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
- REUNION DU 31 mai 2023 -**

DATE DE CONVOCATION : 24 mai 2023

DATE D’AFFICHAGE : 24 mai 2023

L’an deux mil vingt trois, le trente et un mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur BLOT Jean-Paul.

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 09

Votants : 09

ÉTAIENT PRÉSENTS : Messieurs BLOT Jean-Paul, CHAMPION Patrick, DELHOMMEAU Denis, MOISE Laurent et Mesdames BOUTELOUP Céline, CHANDAVOINE Aurélie, DE MEIRE Olivia, DESILE Anita et ORAIN Virginie formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs DENIAU Xavier, LECHAT Guillaume, LECUREUIL Nicolas et Madame HUGUET Stéphanie

ÉTAIT ABSENT : M. YOUSFI Samy

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame DE MEIRE Olivia

COMPTE-RENDU

Monsieur le Maire de DEGRÉ (Sarthe), déclare ouverte la séance du Conseil Municipal de Degré du 31 mai 2023.

L’ordre du jour est consacré à :

- Détermination des tarifs de la redevance d’assainissement pour l’exercice 2023
- Choix de l’entreprise pour l’impression du bulletin communal
- Choix de l’entreprise pour la fourniture et pose d’un portillon interphone à l’école
- Choix de l’entreprise pour la fourniture d’un panneau d’affichage électronique
- Choix de l’entreprise pour la fourniture d’un panneau d’affichage à la mairie
- Choix de l’entreprise pour la fourniture d’une table de pique-nique
- Questions diverses

OBJET

Détermination du prix de l'abonnement à l'assainissement et du m³ d'eau consommé pour l'année 2023

M. le Maire rappelle que chaque année, il convient de procéder au vote des tarifs de l'abonnement au réseau d'assainissement et du m³ d'eau consommé.

Après étude du budget Assainissement de l'exercice 2022, il est proposé d'augmenter soit de 2%, soit de 3% le prix de l'abonnement au réseau (fixé pour 2022 à 77.71€) et du prix du m³ d'eau consommé (fixé pour l'année 2022 à 1,27€). Les nouveaux tarifs proposés sont donc de **79.26€** pour l'abonnement et de **1,30€ par m³** d'eau consommé pour une augmentation de 2%, ou de **80.04€** pour l'abonnement et de **1,31€ par m³** pour une augmentation de 3%.

Après réflexion, le Conseil Municipal valide la décision d'augmenter les tarifs d'abonnement et du m³ d'eau consommé de 2%, soit **79.26€** et **1,30€** respectivement.

OBJET

Choix de l'entreprise pour l'impression du bulletin communal

M. le Maire informe le Conseil Municipal que des devis ont été demandés à diverses entreprises pour l'impression des bulletins communaux de juillet et décembre 2023 :

- BERGER : 2 695€
- K-PRIM : 2 131,80€
- Imprimerie de Pontlieue : 2 805€
- SEMACO : 3 993,32€

Après étude des tarifs et des services proposés, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société K-PRIM pour réaliser l'impression des bulletins communaux de juillet et décembre 2023 et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

OBJET

Choix de l'entreprise pour la fourniture et la pose d'un portillon interphone à l'école

M. le Maire rappelle à ses conseillers qu'il est nécessaire, dans un souci de sécurité, de remplacer le portillon d'entrée de l'école de la commune. Plusieurs entreprises ont été contactées afin d'obtenir des devis. Une seule a répondu :

- DREAM ELEC : 3 533,02€ TTC

Après étude des devis et des services offerts, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société DREAM ELEC pour la fourniture et la pose du portillon à l'école et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à cet achat.

OBJET

Choix de l'entreprise pour la fourniture d'un panneau d'affichage électronique

M. le Maire rappelle à ses conseillers que le panneau d'affichage électronique de la commune est en panne depuis plusieurs mois et doit être remplacé. Plusieurs entreprises ont été contactées pour obtenir des devis.

- Lumiplan : 9 852€ TTC
- Charvet Digital Media : 11 646€ TTC

Après étude des devis et des services offerts, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société Lumiplan pour la fourniture du panneau d'affichage électronique et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à cet achat.

OBJET

Choix de l'entreprise pour la fourniture d'un panneau d'affichage à la mairie

M. le Maire rappelle à ses conseillers que suite à la chute de l'ancien panneau d'affichage de la mairie, il est nécessaire d'en installer un neuf. Plusieurs entreprises ont été sollicitées pour obtenir des devis :

- Comat & Valco : 1 520,13€ TTC
- Adéquat : 1 522,80€ TTC
- Idéo Equipements : 1681,20€ TTC

Après étude des devis et des services offerts, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société Comat & Valco pour la fourniture du panneau d'affichage de la mairie et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à cet achat.

OBJET

Choix de l'entreprise pour la fourniture d'une table de pique-nique

M. le Maire rappelle à ses conseillers municipaux qu'il a été prévu dans le budget 2023 l'achat d'une table de pique-nique destinée à être installée dans le parc derrière la mairie. Plusieurs entreprises ont été contactées pour obtenir des devis.

- Comat & Valco : 600€ TTC
- Adéquat : 630€ TTC
- Idéo Equipement : 737€ TTC

Après étude des devis et des services offerts, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société Comat & Valco pour la fourniture d'une table de pique-nique et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à cet achat.

Questions diverses :

Intégration du nouveau city-stade dans le contrat d'assurance de la commune :

Mme BOUTELOUP informe le Conseil Municipal que, comme tout bâtiment public, le nouveau city-stade de la commune doit être assuré contre les divers dommages. Elle propose donc de l'inclure dans le contrat VILLASSUR de la commune qui protège déjà les autres bâtiments publics de la commune. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Processus d'adhésion à Le Mans Métropole

Monsieur le Maire expose à ses conseillers municipaux que, suite au projet d'adhésion de la commune à Le Mans Métropole, il a adressé un courrier à M. AUGEREAU, maire de Fatines. En effet, Fatines a récemment intégré Le Mans Métropole, et une rencontre serait probablement instructive.

Il est également proposé d'adresser un courrier en ce sens à M. Le Foll, maire de Le Mans et président de LMM.

Enfin, il est proposé d'inclure dans le prochain bulletin communal un article d'information concernant le projet d'adhésion de la commune.

Chantiers Argent de Poche 2023

Les chantiers pour Degré ont été définis, les jeunes désireux de postuler peuvent obtenir le dossier d'inscription en mairie ou sur le site internet de la 4CPS.

Avancée du chantier lotissement suite à la réunion de chantier du 24 mai

Ouverture du Concours des Maisons fleuries 2023

Les inscriptions sont ouvertes. Les jurés de La Quinte interviendront si possible fin juin.

Achèvement des travaux de reprise des concessions au cimetière

Problèmes d'allumage du piano de la salle polyvalente

Il a été signalé à plusieurs reprises par les locataires de la salle polyvalente que le piano de la cuisine de la salle polyvalente était difficile à allumer et tombait parfois en panne. Il est proposé de faire rédiger par M. LECUREUIL une fiche pratique afin de pouvoir remédier à cela, ou bien de solliciter un cuisiniste pour changer le système d'allumage du piano.